

DESCRIPTION DU PACK HABITATION ET CONDITIONS D'APPLICATIONS DE L'OFFRE

Composition

Le « Pack Habitation » est composé des différents services et garanties listés ci-après :

- Prestation gratuite de recherche de solution de financement (courtage),
- 1 année d'Assurance Habitation (formule Confort),
- 1 année de Garantie des Accidents de la Vie (GAV),
- Prestation de déménagement et « Pack Bienvenue » pour une sélection de programmes.

Ces services et garanties sont fournis par **Le Partenaire.fr**, agissant en qualité de courtier en prêt immobilier, courtier en assurances, et intermédiaire pour la prestation de déménagement.

Dans le cadre de cette offre, BPD Marignan vous offre la 1^{ère} année de votre Assurance Habitation + Garantie des Accidents de la Vie (pour un montant maximum de 400€). La description complète des cas couverts par l'Assurance Habitation et la Garantie des Accidents de la Vie ainsi que les conditions d'application spécifiques à cette offre sont annexées à ce document.

Dans le cadre de cette offre, BPD Marignan vous offre une prestation de déménagement réalisée par un professionnel (pour un montant maximum de 1199€) et un « Pack Bienvenue » (d'un montant de 209€). La description complète de ces services et leurs conditions d'application spécifiques sont annexées à ce document. Il est à noter que cette offre de services est limitée à l'acquisition d'un lot au sein d'une sélection de programmes immobiliers listés dans ces conditions particulières.

Conditions générales de l'offre

Le « Pack Habitation » est offert par BPD Marignan à tout acquéreur d'un logement ayant signé un contrat de réservation en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) ou un compromis de vente :

- d'un lot à usage d'habitation (appartement ou maison)
- au sein d'un programme éligible (voir liste ci-après)
- entre le 05/10/2016 et le 31/10/2016
- auprès d'un conseiller commercial BPD Marignan.

Cette offre peut être cumulée avec les autres offres BPD Marignan en cours, elles-mêmes indiquées comme étant cumulables. Elle est soumise à la signature d'un contrat de réservation en VEFA ou d'un compromis de vente, avec réitération de l'acte authentique devant le notaire avant le 31/03/2017 (sauf mention d'une autre date spécifiée dans la liste des programmes éligibles disponible ci-après). Dans le cas où la réservation est annulée ou que l'acte notarié intervient après la date de réitération prévue dans le contrat de réservation ou le compromis, les prestations incluses dans le « Pack Habitation » ne seront pas dues au client, qui ne pourra s'en prévaloir ou faire valoir un quelconque droit à compensation. Cette offre est limitée à un seul « Pack Habitation » par acquéreur. Dans le cas de la réservation de plusieurs logements par le même acquéreur, un seul logement pourra bénéficier du « Pack Habitation ».

Les programmes éligibles au « Pack Habitation » sont listés ci-après. Seul ceux apparaissant en gras sont éligibles à la prestation de déménagement et au « Pack Bienvenue » :

Confidence à Ferney-Voltaire (01), **La Propriété à Prévessin-Moëns (01)**, Loft Avenue à Antibes (06), Résidence l'Olivaie à Nice (06), Domaine du Cap à Vallauris (06), Imagin' à Aix-en-Provence (13), Horizon Alpilles à Eyguières (13), **Le Domaine des Grandes Vignes 2 à La Fare-les-Oliviers (13)**, Coeur Euromed 2 à Marseille (13), **L'Amarillo à Marseille (13)**, L'Arté à Marseille (13), Naturéa à Marseille (13), Patio des Olives à Marseille (13), **Aqua Viva à Rousset (13)**, Plaisance à Caen (14), **Eclats de Vert à Vernon (27)**, Clos Alba à Balma (31), Coeur Blagnac à Blagnac (31), Or'Iginel à Colomiers (31), Ecrin Côte Pavée à Toulouse (31), Les Toits de Saint-Cyp à Toulouse (31), Reflets Garonne à Toulouse (31), So Ranguel à Toulouse (31), Domaine du Canal à Tournefeuille (31), Vibrato à Cenon (33), Vibrato Acte 2 à Cenon (33), Arboria à Montpellier (34), Emergence à Montpellier (34), **Le Cetia 2 à Sète (34)**, Villa Tréguier à Betton (35 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), An Orient à Rennes (35 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Open à Rennes (35), Vernaren à Rennes (35), **Villa Centralia à Rennes (35 – réitération d'acte avant le 31/12/2016)**, Le Hameau de Valbruze à Fondettes (37 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Carré Design à Joué-lès-Tours (37), Philae à Tours (37 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Terra Azura à Tours (37 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Terra Azura 2 à Tours (37 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Terra Blanca à Tours (37 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), **Plein Ciel à Couëron (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016)**, Athenais à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), **Le Mileva à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016)**, Le Verne à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Les Flâneries du Parc à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Les Terrasses de l'Hippodrome à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), O'2 Parcs à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Opaline à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Rêveries du Parc à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Sequoia à Nantes (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Beausite à Pornic (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Bois Colin à Sautron (44 – réitération d'acte avant le 31/12/2016), Les Villas du Verger à Saint-Jean-de-Braye (45), Citylife à Angers (49), **Essen'ciel à Faches-Thumesnil (59)**, **Essen'ciel 2 à Faches-Thumesnil (59)**, **e-dylik à Lille (59)**, **e-dylik Tranche 2 à Lille (59)**, Lux à Lille (59), Lux 2 à Lille (59), **Metalik à Lille (59)**, Solaris à Lille (59), **Le Clos Sainte-Anne à Lomme (59)**, Le 850 République à Marcq-en-Barœul (59), Les Chemins du Bailly à Marcq-en-Barœul (59), Le Clos de la Becquerelle à Marquette-lez-Lille (59), Le Domaine de la Becquerelle 2 à Marquette-lez-Lille (59), Terre d'Ocre à Pont-à-Marcq (59), **Le Clos des Vignes à Dorlisheim (67)**, **Le Jardin des Hirondelles 3e Tranche à Eschau (67)**, Le Carré d'Emeraude 2 à Strasbourg (67), Le Carré d'Emeraude maisons à Strasbourg (67), **Origami à Strasbourg (67)**, Ambiance Canuts à Caluire-et-Cuire (69), Jade à Caluire-et-Cuire (69), L'Emeraude à Caluire-et-Cuire (69), L'Allée de Marianne à Meyzieu (69), Le Théodore 4 à Mions (69), Le Castellane à Sathonay-Camp (69), Le Castellane 3 à Sathonay-Camp (69), Indigo à Vaulx-en-Velin (69), Majorelle à Vaulx-en-Velin (69), Turquoise à Vaulx-en-Velin (69), Le Richelieu à Villeurbanne (69), Les Loges à Villeurbanne (69), Quiétud' à Chambéry (73), Amaryllis à Argonay (74), **Côté Cimes à Sallanches (74)**, Initiale à Seynod (74), Aromatik à Viry (74), **Reflets de Seine à Déville-lès-Rouen (76)**, **Reflets de Seine 2 à Déville-lès-Rouen (76)**, Confidences à Brie-Comte-Robert (77), Reflet Nature à Savigny-le-Temple (77), Le Cottage à Vert-Saint-Denis (77), Les Allées de la Reine à Saint-Cyr-l'École (78), **Les Horizons du Roi à Saint-Cyr-l'École (78)**, Le Jardin de Jean et Suzanne à Amiens (80), Le Jardin de Jean et Suzanne 2 à Amiens (80), **Les Natureales 4 à Amiens (80)**, Les Natureales 5 à Amiens (80), Le Bella Vista à Saint-Cyr-sur-Mer (83), Couleurs Esterel à Saint-Raphaël (83), **Villa d'Asty à Château-d'Olonne (85 – réitération d'acte avant le 31/12/2016)**, **En Apart'E à Bures-sur-Yvette (91)**, Initiale à Igny (91), Lumières de Seine à Ris-Orangis (91), Audace à Asnières-sur-Seine (92), **So à Boulogne-Billancourt (92)**, Impulsion à Colombes (92), **Urban Concept à Gennevilliers (92)**, Urban Park à Gennevilliers (92), Renaissance à La Garenne-Colombes (92), **Jadis & Demain à Rueil-Malmaison (92)**, Jadis et Demain Tranche 2 à Rueil-Malmaison (92), **Parc Réal à Choisy-le-Roi (94)**, Signature à Thiais (94), Signature Chapitre 2 à Thiais (94).

CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE ASSURANCE HABITATION + GARANTIE DES ACCIDENTES DE LA VIE

Assurance Habitation - Présentation

Les garanties « dommages »

- **La garantie dégâts des eaux :** Fuites d'eau, débordements de canalisations, infiltrations etc.
- **La garantie incendie-explosion :** Dommages causés par le feu, la fumée mais aussi ceux provoqués par l'extinction du feu.
- **La garantie catastrophes naturelles :** D'un point de vue juridique les catastrophes naturelles sont considérées comme « les dommages matériels directs non assurables dans les limites et conditions fixées au contrat ». Il est nécessaire que l'évènement fasse l'objet d'une déclaration pour que vous soyez dédommagé.
- **La garantie vol :** cambriolage, destructions matérielles résultant du vol ou d'actes de vandalisme.
- **La garantie des catastrophes technologiques :** Tout comme la garantie catastrophes naturelles, cette garantie doit faire l'objet d'une déclaration pour que vous soyez dédommagé.
- **La garantie tempête et autres évènements climatiques :** Tempêtes, ouragans, cyclones et la grêle et neiges (sous conditions).
- **La garantie bris de glace :** Les fissures subis par les portes, fenêtre, baies vitrées...



La garantie responsabilité civile :

- **En tant que propriétaire occupant ou non :** cette garantie vous permet de vous couvrir des risques que vous pouvez causer à des tiers.

Garantie des Accidents de la Vie - Présentation

La Garantie des Accidents de la Vie couvre vous ou un membre de votre famille lors d'un accident de la vie courante (bricolage, ménage, jardinage, sport, loisir...)

Les atouts de la GAV :

- ✓ Indemnisation jusqu'à 1 million d'euros, non fiscalisée
- ✓ Cotisation unique quel que soit l'âge à l'adhésion (souscription jusqu'à 65 ans)
- ✓ Contrat unique pour toute votre famille
- ✓ Démarche de souscription simplifiée, rapide et étendue
- ✓ Aucune formalité médicale

Les garanties :

- ✓ Prise en charge à partir de 10% ou 30% d'AIPP (*Atteinte Permanente à l'Intégrité Physique et Psychique*)
- ✓ Couverture des enfants fiscalement à charge de moins de 26 ans
- ✓ Cessation de garanties à 65 ans

Garanties	Capitaux en faveur des adultes	Capitaux en faveur des enfants
Incapacité permanente (supérieure aux taux de franchise mentionnés aux Conditions Particulières)	Maximum : 1 000 000 €	
Décès	Minimum 76 225 €	Minimum 38 115 €
	Minimum 15 245 €	Minimum 7 625 €

Conditions de l'offre

Valeur maximale de 400 € qui comprend une Assurance Multirisque Habitation avec le niveau de garantie Confort (Vol, Incendie, Dégâts des eaux, évènement climatique, tempête ou catastrophe naturelle) et une assurance Garantie Accident de la Vie.

Service fourni par

OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) - 8 quai Madeleine - 45000 Orléans.

SAS au capital de 14 500 €. RCS Orléans B 802 537 662. Code APE 6619B.

Société immatriculée à l'Orias sous le N° ORIAS 15001119. Le registre des intermédiaires d'assurances est tenu à jour par l'ORIAS www.orias.fr.

RC Professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.

OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) dispose des données personnelles que vous nous avez communiquées et qui sont nécessaires à la gestion de vos contrats, vos services, vos Garanties, la mesure de la qualité et de votre satisfaction, et la personnalisation des offres notamment. Les données collectées sont obligatoires.

En leur absence, votre demande ne pourra pas être traitée, et les autres finalités poursuivies pourraient également en être affectées.

Ces données ne seront pas communiquées à des sociétés extérieures au groupe auquel appartient OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) sans votre accord, sauf si cela est nécessaire à l'exécution des services souscrits, à la gestion et au suivi de nos relations ou si cela est requis pour exécuter une obligation légale. Toutes les mesures nécessaires à assurer la protection de vos données personnelles, leur conservation, leur intégrité et leur confidentialité sont prises. OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) s'interdit d'utiliser vos données personnelles à des fins de prospection directe sans votre accord préalable. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer votre droit en écrivant à OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) - 8 quai Madeleine - 45000 Orléans.

CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE DE PRISE EN CHARGE DU DEMENAGEMENT ET DU PACK BIENVENUE

Déménagement

Le « Déménagement par un professionnel » est offert par BPD Marignan dans la limite de 1 199 € TTC pour toute réservation d'un lot à usage d'habitation (appartement ou maison) au sein d'un des programmes immobiliers listés ci-après comme étant éligibles à l'offre.

Pour les déménagements dont le devis est inférieur à 1 199 € TTC, le coût de la prestation est entièrement pris en charge par BPD Marignan sans que le client ne puisse se prévaloir de la différence en sa faveur.

Le déménagement ne sera réalisé (et donc pris en charge par BPD Marignan) que si la réservation est confirmée par le client par la signature de l'acte d'acquisition dudit lot devant un notaire. Le cas échéant, les éventuels frais d'annulation de la prestation de déménagement sont à la charge de la personne (physique ou morale) à l'origine de l'annulation.

Toute demande de service liée au déménagement est traitée par Le Partenaire. Celui-ci coordonne l'ensemble des étapes de la prestation avec le client et la (ou les) entreprise(s) de déménagement sollicitée(s). La prestation de déménagement elle-même est confiée à l'entreprise retenue avec laquelle le client a signé un contrat.

Pack Bienvenue

Le « Pack Bienvenue » d'une valeur de 209 € TTC est offert dans les mêmes conditions que le « Déménagement par un professionnel ». Ce pack ne sera envoyé au client par Le partenaire qu'après la signature de l'acte notarié.

Le « Pack Bienvenue » contient *a minima* l'ensemble des éléments (formulaire, documents, enveloppes pré-timbrées) permettant au client de réaliser :

- Le transfert de ses abonnements TV, internet et téléphone ;
- Le transfert de ses compteurs fluides : eau, électricité, gaz ;
- Le transfert de son courrier pendant 6 mois, auprès de La Poste ;
- Le transfert de ses autres abonnements : presse, mutuelle.

Il inclut en outre :

- 5 cartes de redirection courrier ;
- Un bon de commande pour 4 heures de ménage sur votre lieu de départ.

Les deux services présentés ci-dessus peuvent être souscrits de manière indépendante. La réservation d'un lot éligible à cette offre ne peut donner droit qu'à un seul déménagement et / ou à un seul Pack Bienvenue. Cette offre est cumulable avec d'autres offres en cours (elles-mêmes identifiées comme cumulables) sur les programmes concernés.

Conditions de l'offre

Liste des programmes éligibles (du 5 au 31 octobre 2016)

La Propriété à Prévessin-Moëns (01), Le Domaine des Grandes Vignes 2 à La Fare-les-Oliviers (13), L'Amarillo à Marseille (13), Aqua Viva à Rousset (13), Eclats de Vert à Vernon (27), Le Cetia 2 à Sète (34), Villa Centralia à Rennes (35), Plein Ciel à Couëron (44), Le Mileva à Nantes (44), Essen'ciel à Faches-Thumesnil (59), Essen'ciel 2 à Faches-Thumesnil (59), e-dylik à Lille (59), e-dylik Tranche 2 à Lille (59), Metalik à Lille (59), Le Clos Sainte-Anne à Lomme (59), Le Clos des Vignes à Dorlisheim (67), Le Jardin des Hirondelles 3e Tranche à Eschau (67), Origami à Strasbourg (67), Côté Cimes à Sallanches (74), Reflets de Seine à Déville-lès-Rouen (76), Reflets de Seine 2 à Déville-lès-Rouen (76), Les Horizons du Roi à Saint-Cyr-l'École (78), Les Natureales 4 à Amiens (80), Villa d'Asty à Château-d'Olonne (85), En Apart'E à Bures-sur-Yvette (91), So à Boulogne-Billancourt (92), Urban Concept à Gennevilliers (92), Jadis & Demain à Rueil-Malmaison (92), Parc Réal à Choisy-le-Roi (94)

Service fourni par

OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) - 8 quai Madeleine - 45000 Orléans.

SAS au capital de 14 500 €. RCS Orléans B 802 537 662. Code APE 6619B.

Société immatriculée à l'Orias sous le N° ORIAS 15001119. Le registre des intermédiaires d'assurances est tenu à jour par l'ORIAS www.orias.fr.

RC Professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.

OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) dispose des données personnelles que vous nous avez communiquées et qui sont nécessaires à la gestion de vos contrats, vos services, vos Garanties, la mesure de la qualité et de votre satisfaction, et la personnalisation des offres notamment. Les données collectées sont obligatoires.

En leur absence, votre demande ne pourra pas être traitée, et les autres finalités poursuivies pourraient également en être affectées.

Ces données ne seront pas communiquées à des sociétés extérieures au groupe auquel appartient OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) sans votre accord, sauf si cela est nécessaire à l'exécution des services souscrits, à la gestion et au suivi de nos relations ou si cela est requis pour exécuter une obligation légale. Toutes les mesures nécessaires à assurer la protection de vos données personnelles, leur conservation, leur intégrité et leur confidentialité sont prises. OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) s'interdit d'utiliser vos données personnelles à des fins de prospection directe sans votre accord préalable. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer votre droit en écrivant à OPPIDUM (Le-Partenaire.fr) - 8 quai Madeleine - 45000 Orléans.